

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 80 (1992)

Heft: 6

Artikel: Propagande iranienne

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-280026>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Livres reçus

Christian Chevolet, *Les Enjeux de l'Éprouvette*, Lausanne, Ed. 24 Heures, 210 p.

(mc) – Faut-il être pour ou contre les nouvelles techniques de reproduction? Sans juger, l'auteur présente les arguments des un-e-s et des autres dans un cadre explicatif clair et bien documenté. Utile pour un débat plus serein parce que mieux informé.

Chantal Disdet, *L'Affaire des Hommes*, Genève, Ed. Rousseau, préface d'Yvette Roudy, 171 p.

(mc) – Insha a 13 ans quand son mari décide de la faire non seulement exciter mais infibuler. Ce roman-vérité raconte quatre ans de la longue descente en enfer de la fillette, où souffrance, révolte et soumission alternent sans répit pour finir dans la mort.

Laura Cardia-Vonèche et Benoit Bastard, *Les Femmes, le Divorce et l'Argent*, Genève, Labor et Fides, 94 p.

(mc) – A quelques rares exceptions près, le divorce apauvrit tous les membres de la famille, et particulièrement les femmes. Comment celles-ci réagissent-elles aux conditions financières nouvelles que leur impose un divorce, quelles stratégies mettent-elles en œuvre pour maintenir une vie familiale correcte? Cet opuscule présente de manière concise et synthétique les différentes façons de vivre l'après-divorce ainsi que les solutions institutionnelles telles qu'elles sont en vigueur en Suisse, en France et en Grande-Bretagne.

Eveline Hasler, *Le Géant dans l'Arbre*, Genève, Zoé, 278 p.

(mc) – Le très beau roman de l'auteure d'Anna Göldlin, Dernière Sorcière (Aire) se lit d'une traite. Eveline Hasler a une facilité déconcertante pour faire revivre une époque – le XVIIIe des riches tout comme celui des pauvres – et des lieux: étouffante montagne des Alpes glaronaises, châteaux et fantaisies princières du Wurtemberg, champs de foire anglais ou hollandais, cotillons vénitiens. Baladé comme une baudruche d'un coin à l'autre de l'Europe, le géant Thut, du haut de ses deux mètres trente et quelque, regarde le monde avec l'humilité du pauvre. Comment appréhender le monde lorsque jamais personne ne pourra vous regarder face à face droit dans les yeux? « Son corps ouvre un trou d'ombre dans l'espace, absorbe toute lumière, seul un petit cercle clair joue sur le menton rond, presque enfantin. Et un reflet sur des lèvres de jeune garçon, ouvertes comme par défi.»

Huguette Junod, *Asters et Zébrures*, Editions des Sables, 1992

(cc) – Chaque lettre de l'alphabet donne lieu à un souvenir d'une page ou deux, H comme les histoires du grand-père, R comme les règles qui ne venaient pas, K comme l'inévitable kaléidoscope de l'enfance, etc. Toujours joli, souvent touchant, on y sent hélas beaucoup de narcissisme, tant au-dedans qu'au-dehors avec la publicité qui accompagne si maladroitement le livre. Mais les erreurs de marketing d'Huguette Junod lui ont déjà été assez durement reprochées pour ne pas y ajouter des voix...

Revue Arcade, *Femmes en Voyages*, hiver 1992

(cc) – La revue Arcade est une revue littéraire québécoise qui se consacre depuis dix ans à «faire entendre la parole des femmes», c'est-à-dire faire lire leurs écrits. Le dernier numéro explore «le pays des rêves et de la mémoire, des contrées lointaines, une terre fertile en images et en émotions». Quatorze écrivaines laissent aller leur plume pour filer la métaphore entre voyage et écriture, exploration du monde et exploration textuelle, etc. Malgré une diversité de styles et de genres, on a une vague impression de déjà lu lorsque le jargon poético-sensuel du féminisme des années septante revient à la surface pour noyer – au sens propre: que d'eau, que d'eau! – le sens du texte et la personnalité de leurs auteures. A noter: une belle série de poèmes en prose qui restitue le climat de l'Andalousie à vous en donner chaud (Suite espagnole, de Louise Cotnoir); un petit texte d'une des vedettes de littérature féminine québécoise, Madeleine Gagnon («Voyage au bout d'un mot»), extrait d'un roman en cours.

La revue Arcade, CP 206, succursale Beaubien, Montréal (Québec) H2G 3C9.

Patricia Canard-Ubersax, *Le Silence des Marais*, Ed. Sauvagine, CP 232, 1211 Genève

(pbs) – Poèmes où une femme dit, en termes simples et vrais, souvent poignants, aussi bien les attentes que les souffrances liées à l'amour. Et aussi sa confiance dans la vie.

Courrier

Rendons à César...

Dans son numéro d'avril, *Femmes suisses* mentionnait le Prix Michel-Dentan remis le 30 avril dernier à Silvia Ricci Lempen pour son livre *Un Homme tragique*. Une mauvaise interprétation nous a fait confondre le Cercle littéraire (éminemment masculin) avec le Prix Dentan, ce qui nous fait vous communiquer avec nos vives excuses le message suivant que nous a adressé Catherine Grand, secrétaire du Prix Dentan:

«... Le jury qui décerne le Prix Dentan n'est pas le Cercle littéraire comme le laisse entendre votre note. Le jury est formé de dix membres, cinq hommes et cinq femmes... dont un seul est représentant du Cercle littéraire, qui nous soutient financièrement. Celui-ci a accepté, pour cette année, d'accueillir dans ses locaux la cérémonie de remise du prix. Nous sommes allés dans des lieux très divers pour cette cérémonie, de Cully à Genève (Salon du livre), et il n'est pas exclu que nous allions dans d'autres cantons si le-la lauréat-e vient d'une autre partie de la Suisse romande. Si Lausanne a été privilégiée jusqu'ici, c'est parce que Michel Dentan était Lausannois.»

Propagande iranienne

Un exemplaire de «l'Épître sur les droits en Islam» rédigé par l'imâm Ali ebn el-Hossein Zayn el-Abidine et publié en République islamique d'Iran en 1988 (année 1408 de l'égire) est tombé entre les mains d'une de nos lectrices dont nous préférons garder l'anonymat. Elle nous écrit ce qui suit:

... L'Imâm explique que «certains de ces droits ont plus d'importance que d'autres et que le droit le plus important est celui de Dieu (...) C'est son droit qui est à la base de tous les autres et dont tous les autres découlent.» Après les droits de Dieu, de la personne elle-même (langue, oreilles, pieds, sexe...) et les droits des chefs se trouvent les droits des *subordonnés*. C'est dans cette rubrique, au N° 19, qu'est explicité «le Droit de l'épouse». Voici intégralement ce passage (pp. 16-17).

«Le droit de ton épouse, c'est que tu saches que Dieu a fait d'elle ton lieu de repos et d'amour et son soutien. De même chacun de vous deux doit remercier Dieu qui lui a accordé son époux, et qu'il sache que cet époux est une grâce de Dieu qui lui est accordée et qu'il est obligatoire d'agir en bonnes manières avec cette grâce de Dieu, de l'honorer et de l'aimer. Si les droits du mari sont plus forts et si la tâche de la femme est de lui obéir dans tout ce qu'il désire – tant que ce ne soit pas un péché – la femme a droit à la tendresse et l'amour et la cohabitation et l'assouvissement des plaisirs et des désirs dont on ne peut se passer. Il n'y a de puissance qu'en Dieu.»